

CONVOCATION

Séance du conseil communal n° 2022/09

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal, qui aura lieu le

vendredi 28 octobre 2022 à 14.00 heures

en la salle des séances de la mairie à Hesperange pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

Séance à huis clos

1. Nomination d'un fonctionnaire communal dans le groupe de traitement D2, sous-groupe à attributions particulières, fonction de l'agent municipal ;

Séance publique

2. Urbanisme :
 - a) Modifications ponctuelles du plan d'aménagement général - approbation ;
 - b) Modifications ponctuelles du plan d'aménagement particulier « quartier existant » - approbation ;
3. Propriétés immobilières :
 - a) Approbation d'actes ;
 - b) Approbation de contrats de bail ;
 - c) Approbation de contrats de mise à disposition et d'utilisation d'un logement ;
 - d) Approbation d'une convention concernant la mise à disposition d'un appartement au Centre Jean-Pierre Thoma ;
4. Fixation du prix de vente du bois de chauffage ;
5. Approbation de titres de recettes ;
6. Office social – nomination de quatre membres du conseil d'administration de l'office social ;
7. Règlement général de la circulation :
 - a) Modifications à durée indéterminée ;
 - b) Modifications à durée déterminée ;
8. Concessions de cimetière ;
9. Approbation de conventions ;
10. Approbation de subventions extraordinaires ;
11. Questions émanant des conseillers ;
12. Divers : affaires courantes et communications.

Convoqué à Hesperange, le 21 octobre 2022.

Le collège des bourgmestre et échevins.